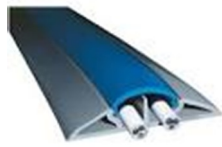


Bâtiment – Accessibilité et circulation – *Espaces de circulation*

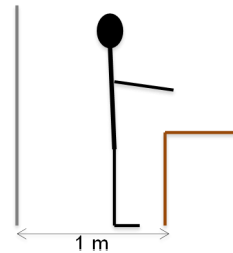
Risques d'obstacles pour la manutention et chute → Privilégier une largeur de passage suffisante et dégager les espaces de circulation

Conseils pour réduire les risques de chute et la pénibilité :

1. Aménager une **largeur de passage** suffisante :
→ 80cm au minimum pour un passage aisé y compris avec des caisses (60cm de longueur)
→ 150cm au minimum pour un passage avec un transpalette
2. Prévoir un espace suffisant devant chaque **poste de travail** : 1m minimum
3. Dégager les **espaces de circulation** :
→ Ranger les locaux
→ Ne pas encombrer l'espace de débattement des portes
→ Eviter les câbles et tuyaux dans le passage ou les fixer au sol en permettant le passage des roues

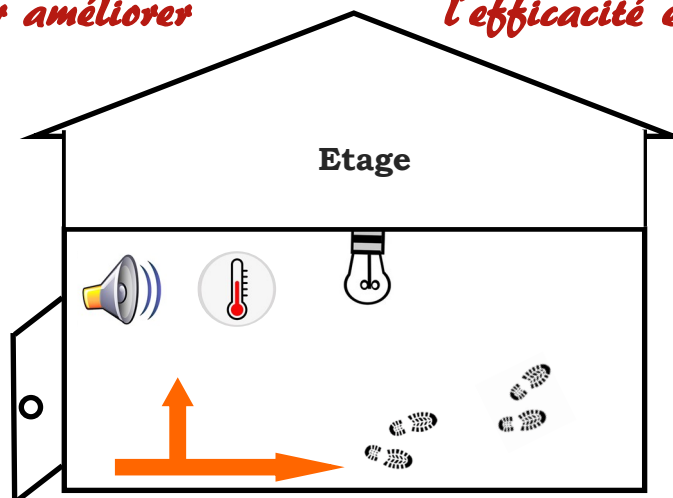


Fixation des câbles au sol



Dégagement de l'espace de travail

Penser l'aménagement de son bâtiment avec ergonomie ...
Des clés pour améliorer l'efficacité et réduire la pénibilité



Contact : Biopousses 40 bis rue du 30 juillet 1944 - 50660 LINGREVILLE
02 14 15 83 11 - biopousses@gmail.com - biopousses.over-blog.com